

INFORMATIONS CLIENTS

Cire de colza / canola – Catégorie bougie

- RAPS 9512
- RAPS 9522
- RAPS 9562

Pour les produits nommés, les informations suivantes sont disponibles :

Les produits contiennent :

Huile de colza / canola hydrogénée et partiellement hydrogénée	> 90 %
Autres cires	< 10 %

Les produits ne contiennent pas de paraffine d'origine huile minérale. Selon la protection des modèles d'utilité (échantillon enregistré), la cire synthétique (<3%) est utilisée comme accélérateur de cristallisation. Étant donné que les produits sont des mélanges, il n'existe pas de numéro CAS/EINECS unique décrivant les produits dans leur ensemble.

Les matières premières individuelles sont énumérées comme suit:

	N° CAS:	N° EINECS:
Partie colza	68002-70-0	268-083-8
Autre partie	8002-74-2 et 67701-03-5	232-315-6 et 266-928-5

Les qualités d'huile de colza utilisées dans les produits susmentionnés sont d'origine européenne, y compris – outre les membres de la Communauté européenne – des pays comme l'Ukraine et la Russie. Les produits sont ajustés par une fabrication appropriée à l'application prévue. Il est possible de revendiquer la Communauté européenne comme origine des produits.

Pour la déclaration en douane, le numéro suivant est applicable: 1514 1910

Le colza (graine) / canola est une culture historique en Europe issue de la culture conventionnelle. Pour tous, il n'y a pas d'organismes génétiquement modifiés (OGM) utilisés pour cette plante.

Ces cires ne possèdent pas de certificats « Bio », par exemple Ecocert. En outre, il n'existe pas de matières premières issues de cultures biologiques contrôlées ou d'exploitations agricoles destinées à la fabrication des produits désignés.

Le colza partiellement et entièrement hydrogéné proviennent de fournisseurs de l'industrie alimentaire. Néanmoins, les produits ne sont pas prévus comme aliments, ils sont classés comme impropres à la consommation humaine (non comestibles). Aucune recommandation ou confirmation de leur utilisation en tant qu'aliment, additif alimentaire, matériau en contact avec les aliments ou ingrédient pour les cosmétiques ne peut être fournie.

Les produits dans leur composition sont conformes aux exigences de RAL 041, bougie de marque de qualité, fixation 1, ainsi qu'à la norme EN71-3 (jouets).

LAB SAS

LAB SAS - 1 rue de la clef des champs – 68600 VOLGELSHEIM – France
RCS N° 752 516 960 - Numéro de Siret : 75251693000035
Code APE : 4791 B - VAT :FR-59752516930
Téléphone. +33 3 89 22 77 65 – office@labsys.fr

INFORMATIONS CLIENTS

Cire de colza / canola – Catégorie bougie

- RAPS 9512
- RAPS 9522
- RAPS 9562

Les produits nommés peuvent être mis en contexte avec la ligne directrice ISO 16128 (Ligne directrice sur les définitions techniques et les critères pour les ingrédients cosmétiques naturels et biologiques):

produit	type	Indice naturel	Indice d'origine naturelle	Indice organique	Indice d'origine biologique
RAPS 9512	dérivée naturelle	0	0,97	0	0
RAPS 9522	dérivée naturelle	0	0,97	0	0
RAPS 9562	dérivée naturelle	0	0,97	0	0

Les produits nommés ne sont pas comestibles, les produits peuvent être déclarés « végétaliens ».

Ceci est également pour déclarer que les produits nommés et tous les composant n'ont pas fait l'objet de tests sur les animaux ou de nouveaux tests par ou au nom de notre société.

Document généré par ordinateur, valide sans signature. Cette déclaration n'est valable que pour le(s) produit(s) dans leur emballage d'origine quittant nos installations. Des corrections de statut à une date ultérieure ne peuvent être exclues et aucune responsabilité pour les conséquences ne peut être assumée pour l'entreprise. Toutes les informations sont données au mieux de leurs connaissances à la date